

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. L. Martenet, ingénieur, sur : « Le développement pris par notre Service communal de l'électricité », suivie de projections cinématographiques documentaires et amusantes.

Nous remercions sincèrement tous ceux de nos collègues qui se sont dépensés pour nous apporter leur active collaboration.

A chaque séance, le président n'a pas manqué de vous faire part des communications du Comité central, ce qui vous a donné l'occasion d'être tenus au courant de diverses questions, en particulier de celle de la « Protection des titres d'ingénieur et d'architecte ». La Section n'a pas été représentée à l'Assemblée des délégués de Saint-Gall, qui tombait dans un moment où nous étions absorbés par la campagne de la gare.

Encore un mot à propos de la Maison bourgeoise. Le volume *Neuchâtel* arrive à chef, c'est-à-dire que les planches sont en ce moment toutes imprimées. Le texte ébauché par la Commission de la Maison bourgeoise a été remis au professeur d'histoire M. Heddy Bauer, qui le met au point et va le livrer au premier printemps.

Et maintenant, votre Comité, ayant terminé sa période administrative de deux ans, se présente devant vous avec le sentiment d'avoir fait ce qu'il a pu, tant pour agréer nos séances que pour représenter et faire valoir vos décisions au dehors. Dans ce domaine, le succès, hélas ! n'a pas répondu à ses efforts, mais nous nous empressons d'ajouter que cela ne doit ni nous décourager, ni nous détourner de notre devoir. Il y aura lieu, probablement, de s'y prendre autrement dans la suite, lorsque nous estimerons devoir faire passer nos idées.

En vous priant d'excuser la longueur de ce rapport, il est temps que nous passions la barre à une autre équipe qui, mieux que nous, saura conduire notre barque à travers les vagues de la politique.

Au nom du Comité :

Le secrétaire : J. BÉGUIN. Le président : PH. TRIPET.

Le nouveau Comité de la Section neuchâteloise de la S. I. A. est composé comme suit : MM. Jacques Béguin, architecte, président ; E. Calame, architecte ; R. Guye, ingénieur ; Ch.-H. Matthey, architecte et H. Rychner—ingénieur.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

(Section S. I. A.)

Assemblée générale.

Samedi 7 mars, à 16 h. 15, à la Salle Tissot (Palais de Rumine).

Ordre du jour : 1. Constitution du Comité. — 2. Nomination des délégués. — 3. Questions administratives. — 4. Admissions. — 5. Divers.

L'assemblée sera suivie d'un rapport et d'une discussion sur le nouveau règlement du plan d'extension établi par la Commission extra-parlementaire et devant servir de base au concours d'idées pour le plan de Lausanne.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du secrétariat.

Les membres de la S. I. A. ont reçu ces derniers jours une formule pour la mise au net de la liste des membres et l'étude de la question de la protection des titres d'ingénieur et d'architecte.

Le Secrétariat prie les membres de la S. I. A. de bien vouloir lui retourner cette formule dûment remplie d'ici au 28 février au plus tard.

La documentation recueillie doit servir à préparer la nouvelle liste des membres et à établir une statistique des différentes professions représentées au sein de la S. I. A.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'étude du plan d'extension du territoire de Renens et environs.

Peuvent seuls participer au concours : a) les ingénieurs, architectes et géomètres suisses, quelle que soit leur résidence ; b) les ingénieurs et architectes étrangers exerçant leur profession, sous leur responsabilité, en Suisse française, depuis trois ans au moins ; c) les techniciens et employés dessinateurs suisses, quelle que soit leur résidence. Les employés travaillant chez un patron admis à participer au concours ne pourront concourir qu'autorisés par leur employeur.

Jury : J. Magnenat, syndic de Renens, président ; A. Barraud, ingénieur et géomètre officiel, à Renens, C. Coigny, architecte, à Vevey ; G. Hämmerli, architecte de la Ville de Lausanne ; H.-R. von der Muhl, architecte, à Lausanne.

Terme : 1^{er} juin 1931.

Récompenses : 7000 fr. pour cinq projets au plus.

Programme et documents annexes, en vente au prix de 25 fr. au Greffe Municipal de Renens.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Selnau 25.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

85. Jung. Heizungs-Techniker für Berechnungen und Entwürfe nach Mittelfrankreich. Einige Kenntnisse im französ. erwünscht.

91. Tücht. Zeichner ev. Techniker für Schemata nach Angabe, mit guten Kenntnissen in Elektrotechnik und Ausarbeitung v. Listen, deutsch und französ. Alter 20-30 J. Dauerstelle. Kt. Bern.

97. Technicien en chauffage central pour maison à Genève.

99. Technicien en chauffage pour la France. Entrée au plus tôt.

105. Jüng. Maschinen-Ingenieur mit Erfahrung im Konstruieren möglich. Textilmaschinen. Kt. Zürich.

107. 2-3 tücht. Ingenieure oder Techniker mit Erfahrungen a. d. Gebiete der Warmwirtschaft und mögl. d. deutsche und französ. Sprache beherrschend. Französ. Firma. Nordwestschweiz.

111. Dipl. Techniker als Fahrkontrollleur II. Kl. mit Praxis im Automobil- und Werkstattebetrieb ; gute Kenntnisse der versch. Wagenmarken, Fahrkenntnisse, Gewandtheit in deutsch, französ. italien. erw. Baldmögl. Bern.

113. Elektro-Ingenieur für elektr. Bahnen mit mehrjähr. Erfahrng. in selbständ. Projektierung und Bearbeitung von Fahrzeugen und station. Anlagen für elektr. Bahnen sowie v. vollständ. Bahn-Elektrifikationen. Deutsch, französ. und englisch erw. Ausweise über bisherige Praxis verlangt. Deutsche Schweiz.

117. Chimiste dipl. de la partie matières colorantes ou produits de synthèse organique. France.

Bau-Abteilung.

158. Technicien de génie civil ayant bonne expér. des travaux publics, pour la direction d'un grand chantier dans le Jura Bernois. Langue française indispensable.

160. Bauführer nur 1. Kraft für grossen Geschäftshausbau in Bruxelles (Beaufsichtigung und Kontrolle der Arbeiten sowie Abrechnung.) Bedingung : vollkommene Beherrschung des französ., mit belgischen Verhältnissen bekannt. Schweizermeldung.

178. Dessinateur-architecte capable et sérieux, France (voisinage Suisse), très bon dessinateur d'environ 25 ans.

122. Chef de chantier général au cour. des travaux suivants : Battage de palplanches métalliques, dragage sous l'eau, travaux au scaphandrier, béton immergé à 10 m de profondeur, travaux de démolition sous l'eau, env. 10 000 m³, construction d'écluse, de bajoyers et murs. Allemand indisp. Français facultatif. France. Entrée immédiate.

124. Chef pour les travaux de démolition mentionnés ci-dessus (N° 122) capable et énergique. Allemand indispens. Français facultatif. France. Entrée immédiate.

126. Chef pour travaux de maçonnerie sous et sur l'eau, homme énergique, capable. Connaissance de l'allemand indispensable. Français facultatif. Entrée immédiate. France.

202. Jeune Ingénieur, venant de sortir ou sortant de l'E. P. F. en 1931 et connaiss. le béton armé, pour bureau d'Ing. en Suisse romande. Français indispensable.